

COMPÉTITIVITÉ et INNOVATION

des PME par l'électronique
et le logiciel embarqué



NOTRE OBJECTIF

Aider l'entreprise à réaliser un produit performant, au meilleur coût, avec un temps de mise sur le marché réduit, grâce à l'intégration de solutions électroniques.

Quel que soit votre secteur d'activité, le programme CAP'TRONIC vous aide à l'introduction de nouvelles technologies électroniques dans vos produits en prenant en compte les contraintes de vos marchés. Accessible rapidement et simplement, cette aide vous est apportée par les ingénieurs CAP'TRONIC présents dans votre région. En amont et en complément des aides financières OSEO et des aides régionales, CAP'TRONIC favorise l'aboutissement de vos projets.



L'OFFRE CAP'TRONIC

LES SEMINAIRES

Les séminaires abordent des thèmes relevant de l'électronique. Leur contenu est de nature scientifique, technique, technico-économique ou réglementaire (normes, directives, marquages...). Ils s'adressent aux ingénieurs, techniciens et décideurs. Ils sont accessibles sans formalité à toutes entreprises ou organismes.

LE CONSEIL

L'Ingénieur CAP'TRONIC vous conseille gratuitement et sans obligation, dans la mise en œuvre de votre projet.

LES ATELIERS

Les ateliers sont orientés logiciel embarqué et ont pour objectif de permettre à une entreprise d'**optimiser la mise en œuvre du logiciel dans son produit.**

D'une durée de 2 ou 3 jours, ces ateliers sont gratuits pour les entreprises adhérentes à CAP'TRONIC.



L'APPUI TECHNIQUE AU PROJET

Suite au conseil de l'Ingénieur CAP'TRONIC, un expert, sélectionné en fonction de votre besoin, peut être mobilisé pour réaliser :

L'expertise technique

Elle vous aide à définir votre produit, à rédiger un cahier des charges de l'étude à entreprendre, à proposer des solutions possibles. D'un point de vue économique, elle permet d'évaluer le coût du développement et de conduire une analyse de la valeur.

Le suivi de projet

Il permet :

- d'assurer un suivi technique et de vérifier la bonne exécution de votre projet,
- de vous aider dans la recherche de partenaires techniques.

L'expertise technique et le suivi de projet peuvent également s'accompagner d'un transfert de compétences de l'expert.

La participation financière de CAP'TRONIC, tout au long du projet de l'entreprise, peut atteindre 8.800 € pour un appui technique au projet de 16.000 €.

La prise en charge par le programme est de 40 à 100% suivant le degré d'avancement du projet. Ces prestations nécessitent l'adhésion de votre entreprise à l'association JESSICA FRANCE qui porte le programme CAP'TRONIC.

LE SUIVI DE L'INGENIEUR CAP'TRONIC

L'ingénieur CAP'TRONIC reste disponible tout au long de votre projet pour vous assister.

**Votre Ingénieur CAP'TRONIC en
Pays de la Loire et Poitou-Charentes :**

Jean-Philippe ENEAU

Tél. : 02 40 73 17 24

Mobile : 06 88 44 89 49

Email : eneau@captronic.fr

Le programme CAP'TRONIC est financé par le Ministère du Redressement Productif.

Les appuis CAP'TRONIC s'adressent aux entreprises de droit français, de moins de 2000 personnes et dont le capital n'est pas détenu à plus de 50% par un groupe de plus de 2000 personnes.



dgcis

direction générale de la compétitivité
de l'industrie et des services